

## La Charte d'Alliance avec Cîteaux

Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux et l'Abbaye Notre Dame de Cîteaux : **Une Alliance**

1. Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux sont nés en 1990, à l'occasion du neuvième centenaire de la naissance de saint Bernard.

Cîteaux s'étant fortement impliqué dans les célébrations de cet anniversaire, le lien des laïcs avec Cîteaux, par l'intermédiaire de son abbé et de quelques frères, est une conséquence de l'évènement.

C'est seulement ainsi compris que l'on peut parler d'un lien « originel » entre la Grange Saint Bernard de Clairvaux et l'Abbaye Notre Dame de Cîteaux.

L'originalité de la Grange Saint Bernard et son avenir lui sont donc donnés dans sa naissance. Cîteaux reconnaît et se réjouit de ce don que l'Esprit Saint fait au monde cistercien.

2. Depuis cette naissance, le lien a toujours été maintenu allant de plus en plus dans le sens d'une autonomie accompagnée de la Grange Saint Bernard. Un frère de Cîteaux assure ce service.

Ainsi, assurée du soutien de l'Abbaye de Cîteaux, la Grange Saint Bernard peut croître.

3. Du fait de ce lien avec l'Abbaye de Cîteaux, la Grange Saint Bernard de Clairvaux partage à titre particulier la grâce historique et actuelle de Cîteaux. Ce lien appelle à être dans un partenariat, responsables les uns des autres.

4. Après un temps où, à Cîteaux et à Clairvaux, il n'y eut plus de communautés vivant du charisme cistercien, ces deux lieux ont repris vie.

A Cîteaux sous la forme d'une communauté monastique appartenant à l'Ordre Cistercien trappiste de la Stricte Observance (OCSO).

A Clairvaux sous la forme nouvelle d'une communauté de laïcs cisterciens se retrouvant régulièrement dans une ancienne grange cistercienne. Ce lieu lui donne son identité laïque. L'un de ses membres vit sur place.

Cîteaux et Clairvaux, chacun à sa place qui est la sienne, valorisent le charisme cistercien.

5. Dans un partenariat qui s'inspire de la Charte de Charité, les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux, comme les moines de la communauté de Cîteaux, se veulent au service de la communion dans la famille cistercienne, selon l'encouragement donné par Jean-Paul II à la famille cistercienne à l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de Cîteaux, en 1998.

A cette fin, ils doivent tout faire pour que ces deux lieux, chers à toute la famille cistercienne et considérés par elle comme des « lieux sources », soient accessibles et accueillants, plus particulièrement pour tous ceux et celles qui appartiennent à cette grande famille.

6. La vie des Laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard et leur lien avec Cîteaux sont présentés dans le document intitulé : « Pour une vie plus humaine et plus évangélique : DEVENIR LAÏC CISTERCIEN. Les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux »

7. Dans leur recherche d'une vie évangélique à la suite du Christ, les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux trouvent dans l'attitude de la Vierge Marie à Cana, humble servante du Seigneur et des convives, le service de communion qu'ils veulent vivre.

Ils se confient à sa prière et à son intercession : « **Faites tout ce qu'Il vous dira** ».

En la fête de saint Bernard, 20 août 2007

Dom Olivier Quenardel, abbé  
et la communauté monastique  
de Notre Dame de Cîteaux

Les membres de la Grange  
Saint Bernard de Clairvaux,  
avec le groupe pastoral

## Charte d'alliance Grange/Chambarand

1. Les laïcs cisterciens de Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand et les laïcs cisterciens de la Grange Saint Bernard de Clairvaux : **une Alliance**.
2. La fraternité Notre Dame du Sacré Cœur de Chambarand est née le jour de la fête du Sacré Cœur en juin 2016.
3. Après la dissolution de la communauté monastique cistercienne de Chambarand, la fraternité laïque s'est trouvée orpheline, sans attache cistercienne officielle. Dans son désir de continuer à dire « *oui* » à l'appel initialement entendu, avec l'aide de Marie, et malgré la tristesse et la douleur, elle est allée demander de l'aide au père abbé de Cîteaux qui l'a dirigée vers la Grange Saint Bernard de Clairvaux en disant : « *Frappez, on vous ouvrira.* »  
Dans le contexte des fermetures de monastères cisterciens qui rendent les fraternités laïques orphelines, en s'appuyant sur sa propre charte d'alliance avec Cîteaux, la Grange de Clairvaux a entendu un appel à s'ouvrir pour accueillir la fraternité de Chambarand et se mettre ensemble à l'école de l'Esprit Saint afin de créer un lien d'alliance, **de filiation adoptive**, lui permettant de rester dans la communion avec la famille cistercienne.
4. Ce lien de filiation adoptive de deux communautés, autonomes dans leur fonctionnement interne, se matérialise par un accompagnement qui vérifie comment la fraternité de Chambarand reste fidèle à son identité cistercienne avec son charisme propre. Cet accompagnement vise aussi à l'aider dans les passes difficiles par le conseil et l'autorité.
5. Ce nouveau chemin sur lequel nous nous engageons, dans l'esprit de *la Charte de Charité* est balisé de joie, de paix et d'espérance pour nos deux communautés.

En ce lendemain de la fête de saint Bernard, le 21 août 2021

La communauté de la Grange  
Saint Bernard de Clairvaux

La Fraternité Notre Dame  
du Sacré Cœur de Chambarand